
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rentrée des élèves du collège Jean-Baptiste Bienvenu-Martin d'Auxerre

Le collège Jean-Baptiste Bienvenu-Martin, à Auxerre, a fait l'objet de mesures conservatoires à compter du 21 décembre dernier, afin de garantir la parfaite sécurité des élèves et des personnels de l'établissement.

Les services de l'Etat et du Département ont travaillé en étroite collaboration avec la principale du collège pour convenir des mesures susceptibles d'être mises en place dès le mois de janvier, pour assurer la reprise progressive des enseignements.

Compte tenu de la durée des travaux de réhabilitation à entreprendre au niveau du bâtiment principal du collège Bienvenu-Martin, le principe d'une scolarisation transitoire d'une partie des élèves sur le site du collège Denfert-Rochereau a été privilégié, pour faciliter l'adaptation pour les élèves, les familles et la communauté pédagogique. Les élèves concernés seront accueillis dans des salles libres et dans un bâtiment annexe actuellement non utilisé, aménagé en conséquence.

De ce fait, **pour la semaine du 7 au 11 janvier 2019 :**

- Les cours ne seront pas assurés pour les élèves des niveaux 6^e, 5^e et 4^e du collège Bienvenu-Martin. Un accueil restera néanmoins proposé au sein de l'établissement, dans les locaux qui le permettent.

- Les élèves de 3^e, classe à examen, seront accueillis à partir du mardi 8 janvier au collège Denfert Rochereau. Ils seront pris en charge par leurs enseignants avec un emploi du temps spécifique privilégiant les matières des épreuves terminales du diplôme national du Brevet.

Les élèves de 3^e demi-pensionnaires déjeuneront au collège Denfert Rochereau et les lignes habituelles de transport scolaire déposeront les élèves à proximité de cet établissement où des personnels de vie scolaire du collège Bienvenu-Martin les accueilleront.

Le lundi 7 janvier, un accueil est naturellement prévu pour les élèves de 3^e au collège Bienvenu-Martin, accueil identique à celui proposé pour les autres niveaux.

Ensuite, **à compter du lundi 14 janvier :**

- Les enseignements seront à nouveau assurés pour tous les niveaux. La composition des classes sera maintenue ainsi que les équipes pédagogiques.

- Les élèves seront, à partir de cette date, accueillis sur deux sites : le collège Bienvenu-Martin et, donc, le collège Denfert-Rochereau.

Les enfants restent élèves du collège Bienvenu-Martin quel que soit le site où ils bénéficieront de leurs cours. Les personnels enseignants, de vie scolaire, les agents et l'équipe de direction du collège Bienvenu-Martin assureront la prise en charge des élèves sur les deux sites.

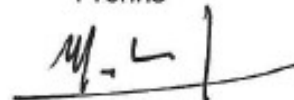
Deux réunions d'informations sur les modalités précises de reprise et de poursuite des enseignements seront proposées aux familles, par la principale de l'établissement, le vendredi 11 janvier. Les familles et les enseignants reçoivent par ailleurs une communication spécifique.

La directrice académique des services de
l'Education Nationale de l'Yonne



Annie PARTOUCHE

Le président du conseil départemental de
l'Yonne



Patrick GENDRAUD